

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 16 DECEMBRE 2021 – ERDEVEN

ZSC Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées
ZPS Baie de Quiberon

ZSC : Zone Spéciale de Conservation – Directive Habitats Faune Flore (1992).

ZPS : Zone de Protection Spéciale - Directive Oiseaux (1979).

COMPTE RENDU

Le jeudi 16 décembre 2021, s'est tenue une réunion du Comité de Pilotage (COFIL) des sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon », à l'espace culturel Le Roëlan à Erdeven, sous la présidence de Mme Sophie Le Chat, Maire de Plouhinec et Présidente de la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan.

ETAIENT PRESENTS :

Sophie OLLIVIER	:	Préfecture maritime de l'Atlantique
Grégoire LELIEVRE	:	Représentant Commandant Zone maritime Atlantique
Anne CORBE	:	CECLANT-PMRE Commandant zone Terre Nord Ouest
Gilles PAILLAT	:	DREAL Bretagne
Sébastien GUILLARD	:	DDTM Morbihan
Sophie LE CHAT	:	Présidente du COFIL
Morgane REMAUD	:	Office Français de la Biodiversité
Sébastien GAUTIER	:	Office Français de la Biodiversité
Emmanuelle MORIN	:	Conseil départemental du Morbihan
Olivier ROYANT	:	Conseil départemental du Morbihan
Annie AUDIC	:	Auray Quiberon Terre Atlantique
Anthony HAMEL	:	Syndicat Mixte Grand Site Gâvres Quiberon
Lucette GOSELIN	:	Syndicat Mixte Grand Site Gâvres Quiberon
Pierre LE NEINDRE	:	Commune de Port-Louis
Annie PINARD	:	Commune de Plouharnel
Jacky BLANCHARD	:	Base des Fusiliers marins Commandos
André COLAUTTI	:	Base des Fusiliers marins Commandos
Caroline CORNET	:	Chambre d'Agriculture du Morbihan
Marine TAILFER	:	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan
Charlotte BADOUEL	:	Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud
Gilles RAIBAUT	:	Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud
Sophie BAGNIOL	:	Comité départemental Tourisme Equestre de Morbihan
Michel DHORRER	:	Comité départemental Tourisme Equestre de Morbihan
Bernard SARRAZIN	:	Union nationale des associations de navigateurs du Morbihan
Noel BAYER	:	Association Bretagne vivante

EXCUSES :

Laurent PERIGNON	:	Conseil départemental du Morbihan
Typhaine DELATOUCHE	:	Lorient agglomération
Pauline ROGULUS	:	Auray Quiberon Terre Atlantique
Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF	:	Commune de Plouharnel
Sophie LECERF	:	Comité régional des pêches maritimes et des élevages élevages marins de Bretagne
Robert YERMIA	:	Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
Antoine CHARPENTIER	:	Association l'Observatoire du plancton
Emmanuel QUERE	:	Conservatoire botanique national de Brest
Stéphane POUVREAU	:	Institut Français de recherche pour l'exploitation de la mer

ANNEXES :

Diaporama de présentation de la réunion.

M. SOPHIE LE CHAT, présidente du COPIL, introduit la réunion.

ORDRE DU JOUR :

- Élaboration du nouveau DOCOB :
 - Présentation du programme de mesures
 - Finalisation et suite de la démarche
 - Animation du DOCOB actuel
 - Pré-bilan 2021
-

SOPHIE LE CHAT. Présidente du COPIL Natura 200, introduit la réunion.

1. ELABORATION DU NOUVEAU DOCOB :

- Présentation du programme de mesure

LUCETTE GOSSELIN, chargée de mission Natura 2000 en charge de l'élaboration du nouveau DOCOB, indique que cette présentation fait suite aux échanges partagés lors du COPIL du 28 septembre dernier durant lequel avait été présenté les objectifs de gestion. Elle précise qu'un groupe de travail s'est tenu le 28 octobre pour échanger autour des actions de gestion et de conservation et que l'ensemble de ce programme de mesure est depuis en consultation via un lien transmis par mail.

Elle présente les 4 axes du programme de mesure (transversales, terrestres, marins et oiseaux) et passe en revue l'ensemble des thématiques abordées.

La présentation se précise ensuite par secteur géographique : le massif dunaire et la presqu'île de Quiberon.

MORGANE REMAUD prend ensuite la parole et poursuit la présentation en présentant le programme de mesures envisagés sur la baie de Plouharnel et la baie de Quiberon et la petite mer de Gâvres.

NOEL BAYER, s'interroge sur la présence aussi d'un enjeu « Huitres plates » sur la petite mer de Gâvres et constate la présence de cette espèce sur ce secteur géographique.

MORGANE REMAUD précise que l'habitat « Bancs d'Huitres plates » est présent à l'état relictuel même en Baie de Quiberon et que l'huitre plate peut être présente en Petite mer de Gâvres sous forme d'individus, mais pas sous forme de bancs et donc pas identifié comme un habitat marin ne constituant pas un récif.

NOEL BAYER, s'interroge sur l'intérêt d'essayer de reconstituer un habitat en petite mer de Gâvres.

MORGANE REMAUD informe qu'actuellement des expérimentations sont en cours en Baie de Quiberon qui visent la restauration de l'habitat. Elle précise que si le projet est

concluant, éventuellement des actions pourraient être déployées sur d'autres territoires mais que pour le moment le site test est le site de la baie de Quiberon. Elle ajoute que l'étude cartographique actuellement en cours sur les habitats marins couvre aussi la petite mer de Gâvres et permettra d'avoir une connaissance plus approfondie des enjeux sur cette zone.

ANNIE AUDIC demande si l'étude des déplacements des bancs de sable est prévue dans le programme de mesure.

MORGANE REMAUD confirme qu'à travers la MER4, dont l'objectif est d'identifier les actions de restauration des conditions hydrauliques pour maintenir les habitats identifiés, l'étude de l'évolution des bancs de sables et notamment l'envasement de la baie de Plouharnel sera possible.

NOEL BAYER affirme que sur le secteur géographique de la petite mer de Gâvres, les problématiques sur le tombolo vont au-delà des habitats naturels mais portent bien sur la pérennité du tombolo.

ANTHONY HAMEL confirme qu'effectivement le sujet du tombolo est complexe. Sur ce secteur protégé et fragile, les enjeux sont multiples : habitats naturels, érosion, stationnement, sécurité... de nombreux acteurs sont engagés d'où la complexité de la problématique. Il ajoute que ce secteur n'est pas oublié mais que de fait le travail est long.

NOEL BAYER ajoute que la destruction du tombolo est imminente.

Concernant le secteur du Varquez, EMMANUELLE MORIN, précise que l'ensemble des terrains ENS du Varquez sont en EBC et qu'il s'agit surtout d'un massif boisé avec peu de milieux ouverts.

LUCETTE GOSSELIN précise que le Conservatoire Botanique de Brest, dans l'optique d'améliorer la cartographie des habitats et les connaissances sur le site Natura 2000, pourra intervenir sur cette zone pour confirmer ou infirmer la présence de certains habitats, notamment prairiaux.

EMMANUELLE MORIN ajoute que le département a réalisé un travail conséquent cette année pour évaluer les possibilités de restauration d'habitats de landes après désenrésinement et suppression de la fougère aigle : relevés phytosociologiques et prélèvements de sol (aspect mise en valeur et sécurité autour des mégalithes).

NOEL BAYER soulève la problématique du manque de moyens pour pouvoir réaliser de la fauche avec exportation.

SEBASTIEN GUILLARD explique que des moyens financiers existent pour pouvoir réaliser des opérations de gestion adaptées, notamment les contrats Natura 2000.

NOEL BAYER prend pour exemple des prairies à la Croizetière sur lesquelles le propriétaire réalise un broyage annuel entraînant un enrichissement des prairies à *Orchis laxiflora*. Peut-être qu'une simple information permettrait d'adapter le mode d'entretien.

SEBASTIEN GUILLARD précise que les contrats Natura 2000 peuvent être déployés. La première étape est de mettre en rapport les propriétaires intéressés avec l'animateur du site pour envisager les possibilités. Il ajoute que la démarche est simple puisqu'elle est basée sur un système de barèmes, des coûts simplifiés qui permettent de se passer de devis, et d'avoir recours à des entreprises, le lien étant fait pas par un paiement à l'état.

NOEL BAYER ajoute qu'effectivement l'opérateur Natura 2000 doit pouvoir s'emparer de cet outil.

- Finalisation et suite de la démarche

LUCETTE GOSSELIN précise que le travail sur les fiches mesures doit se poursuivre pour pouvoir être présentées pour validation. Elle ajoute que le tableur de mesure en ligne reste ouvert à la consultation pour recueillir les avis et les propositions.

ANTHONY HAMEL ajoute qu'afin de finaliser le travail d'élaboration du DOCOB et avec le soutien de la DREAL, la mission se poursuit sur le 1^{er} semestre 2022. Lucette quitte le syndicat à la fin du mois et donc un recrutement est actuellement en cours. Une validation du DOCOB est envisagée pour la fin du 1^{er} semestre 2022.

2. ANIMATION DU DOCOB ACTUEL:

- Pré-bilan 2021

ANTHONY HAMEL précise que suite à l'indisponibilité de Christophe Le Pimpec, que seule une présentation sous forme de pré-bilan est possible et invite les participants à faire part de leurs questionnements par mail. Il présente rapidement les actions menées sur le site Natura 2000 en 2021.

GILLES PAILLAT ajoute qu'en conditions normales d'animation du site, un rapprochement avec la DDTM est utile pour construire un programme d'activités pour l'année qui arrive au regard du DOCOB ancien mais aussi du nouveau, et que ce programme doit être partagé aux membres du COPIL pour chacun puisse s'exprimer et valider ces orientations.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été abordé, GILLES PAILLAT remercie LUCETTE GOSSELIN pour le travail accompli. Il félicite une évolution notable sur la construction du DOCOB, la mise en forme et le travail de synthèse en accord avec la méthodologie des plans d'action des espaces protégés. Il salue aussi le travail d'équipe réalisé avec MORGANE REMAUD.

SOPHIE LE CHAT remercie également LUCETTE GOSSELIN. Elle précise que l'adresse natura2000@gavres-quiberon.fr reste active pour la suite de la mission d'élaboration. Elle clôture ce COPIL en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence.